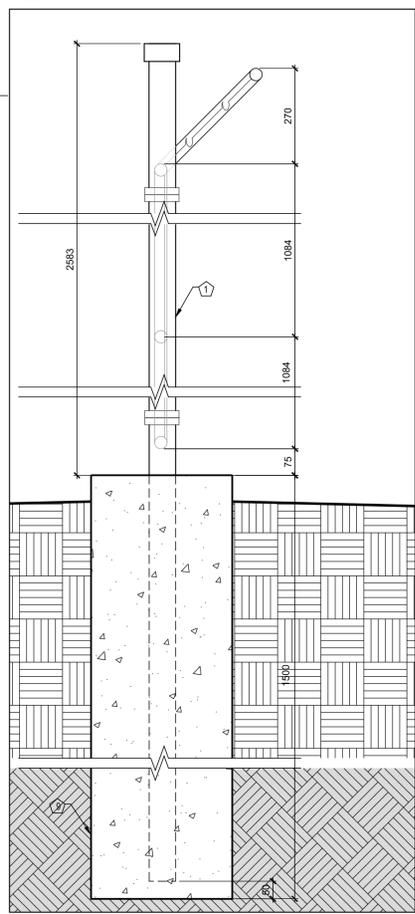
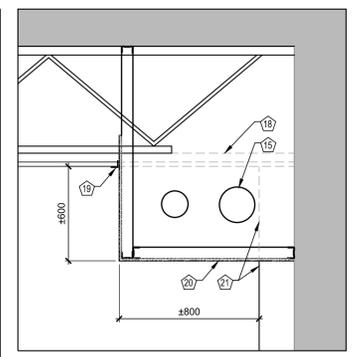


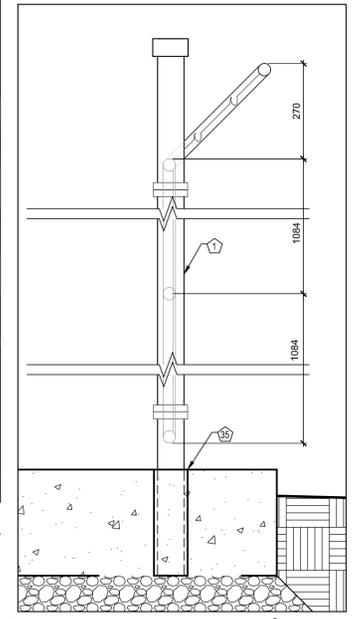
1 ÉLÉVATION DE CLÔTURE TYPIQUE
ÉCHELLE 1:20



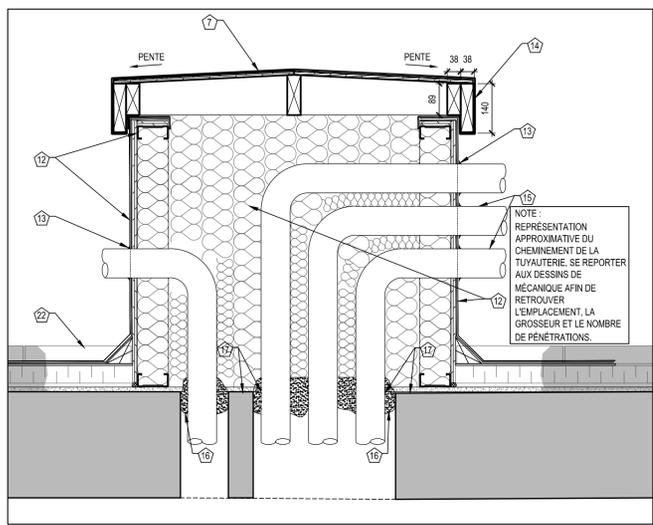
2 COUPE DE CLÔTURE, AVEC PILIER
ÉCHELLE 1:10



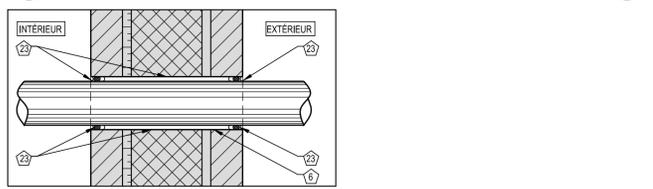
3 COUPE - CLOIS. SUSPENDUE
ÉCHELLE 1:20



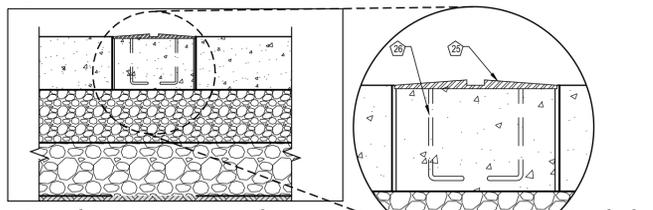
8 COUPE TYPIQUE DE CLÔTURE
ÉCHELLE 1:10



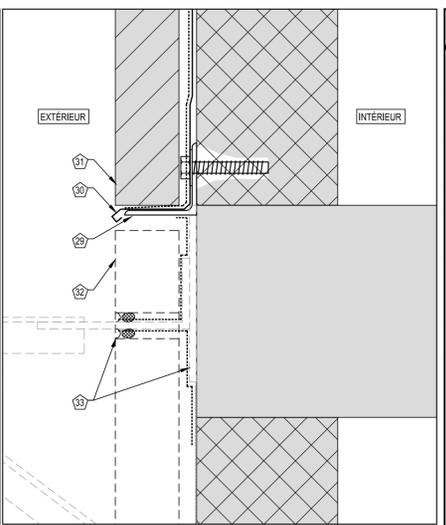
4 DÉTAIL EN COUPE - EMBOÎTEMENT DE MÉCANIQUE
ÉCHELLE 1:10



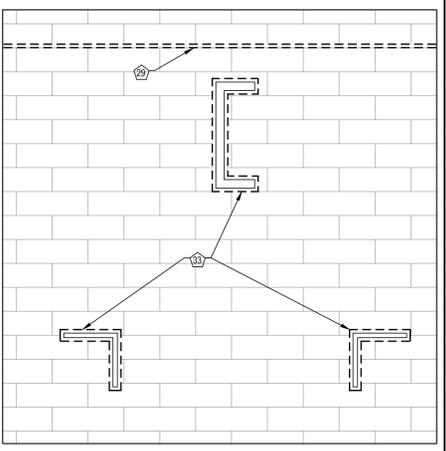
5 PÉNÉTRATION MÉCANIQUE DANS LE MUR
ÉCHELLE 1:10



6 DÉTAIL DE VERROU À PIED
ÉCHELLE 1:20



7 ENLÈVEMENT DU MUR - CONNEXION STRUCTURELLE
ÉCHELLE 1:5



9 ÉLÉVATION DE LA CONNEXION STRUCTURELLE
ÉCHELLE 1:5

NOTES DU DESSIN

- CLÔTURE GRILLAGÉE. À ENDUIR VINYLEUX ET DE TYPE NON FRANCHISSABLE. AVEC BARRIÈRE ASSORTIE. À AMÉNAGER AVEC DES RAILS DE 42,9 mm DE DIAMÈTRE ET DES POTEAUX TERMINAUX DE 88,9 mm DE DIAMÈTRE.
- DALLE INCLINÉE EN BÉTON. À AMÉNAGER AVEC DE LISOLANT RIGIDE DE 50 mm ET DE HAUTE DENSITÉ. 200 mm DE REMBLAI GRANULAIRE DAMÉ DE TYPE A ET 300 mm DE REMBLAI GRANULAIRE DAMÉ DE TYPE B. SE REPORTER AUSSI AUX DESSINS DE CHARPENTE ET DE GÉNIE CIVIL. ENLEVER PAR EXCAVATION LES MOTES DE GAZON ET LA TERRE VÉGÉTALE. EMPLOI DE LA DALLE. DEVANT FAIRE L'OBJET D'UNE VÉRIFICATION AUPRÈS DE LA SOCIÉTÉ ENDRIDGE.
- DALLE INCLINÉE EN BÉTON. AVEC UN ÉPAISSISSEMENT DE LA DALLE À SA PÉRIPHÉRIE. À AMÉNAGER AVEC DE LISOLANT RIGIDE DE 50 mm ET DE HAUTE DENSITÉ. 200 mm DE REMBLAI GRANULAIRE DAMÉ DE TYPE A ET 300 mm DE REMBLAI GRANULAIRE DAMÉ DE TYPE B. SE REPORTER AUSSI AUX DESSINS DE CHARPENTE ET DE GÉNIE CIVIL. ENLEVER PAR EXCAVATION LES MOTES DE GAZON ET LA TERRE VÉGÉTALE.
- CHAUDIÈRE LOUÉE. SE REPORTER À LA MÉCANIQUE.
- LA ZONE HACHURÉE REPRÉSENTE UNE PROFONDEUR OU UNE ÉPAISSEUR DE 150 mm DE CAILLONS DE RIVIÈRE. DONT LE DIAMÈTRE À L'ÉTAT BRUT CORRESPOND À 20 mm. À AMÉNAGER AVEC UN TISSU DE FILTRAGE D'AMÉNAGEMENT PAVÉSÉS AINSI QU'UNES QUAIRES OU MATÉRIAU GRANULAIRE ET DAMÉ. DE CATÉGORIE 'A' ET CE, DANS UNE PROFONDEUR DE 300 mm. ENLEVER PAR CREUSAGE LA TERRE VÉGÉTALE ET LE GAZON DE SURFACE EXISTANTS.
- FORER UN TROU DANS LE NOYAU DU MUR EXISTANT. POUR ACCOMMODER LES TRAVAUX DE MÉCANIQUE.
- CAPUCHON ENLEVALE EN CONTRE-PLAQUÉ TRAITÉ SOUS PRESSION. AVEC SOLIN MÉTALLIQUE ET PRÉFABRIQUÉ ET MEMBRANE AU BITUME ET DE TYPE AUTO COLLANTE. PAR DESSUS LE CONTRE-PLAQUÉ. PRÉVOIR DES OUVRAGES DE BLOCAGE POUR AINSI POUVOIR CRÉER UNE PENTE POSITIVE DEPUIS LE CENTRE DU CAPUCHON.
- CROCHET DE POTEAU DE CLÔTURE. À ATTACHER MÉCANIQUEMENT AU MUR ET À AMÉNAGER AVEC DES CONNECTEURS STRUCTURAUX. PUIS À IMPERMÉABILISER.
- FONDATION DE PILIER EN BÉTON DE 400 mm DE DIAMÈTRE SUR 1 500 mm DE PROFONDEUR. ALTERNATIVEMENT, ENFONCÈMENT DE 600 mm DANS L'ASSISE ROCHUEUSE S'IL S'AGIT D'UNE ASSISE EXISTANTE. À AMÉNAGER AVEC UNE DOUBLE ÉPAISSEUR DE POLYÉTHYLÈNE DE 0,15 mm D'ÉPAISSEUR.
- ÉVENT DE MÉCANIQUE. SE REPORTER À LA MÉCANIQUE.
- EN RÉSERVE
- REVÊTEMENT EN CONTRE-PLAQUÉ TRAITÉ SOUS PRESSION ET DE 16 mm. SUR UN OUVRAGE D'OSSATURE À MONTANTS EN ACIER DE 92 mm. CREUX DE COULAGE. À RÉMPLIR EN SE SERVANT DE NATTE ISOLANTE EN FIBRES MINÉRALES. TOITURE AU BITUME MODIFIÉ ET À 2 ÉPAGES. À PROLONGER DANS LA PLIÈNE HAUTEUR ET À AMÉNAGER AVEC UN FEUILLEARD DE COUVRONNEMENT. AVEC UN ENROULEMENT AUTOUR DU MONTANT. PRÉVOIR UNE LÈSSE BISEAUTÉE À LA PÉRIPHÉRIE DE L'ABRI SUR LE TOIT. DIMENSIONS CARREES DE 600 mm DE LARGEUR SUR 1 200 mm DE PROFONDEUR SUR 1 200 mm DE HAUTEUR.
- PRODUIT D'ÉTANCHÉITÉ DE TOITURE À LA PÉRIPHÉRIE DE LA TUYAUTERIE ET CE. À L'EMPLACEMENT DE CHAQUE PÉNÉTRATION.
- SOLIN EN MÉTAL PRÉFABRIQUÉ. À PROLONGER VERS LE BAS LE LONG DE LA FAÇADE DE L'OUVRAGE DE BLOCAGE PÉRIPHÉRIQUE ET À CHEVAUCHER DANS LA FAÇADE INTÉRIEURE DE L'OUVRAGE DE BLOCAGE.
- TUYAUTERIE DE MÉCANIQUE. SE REPORTER À LA MÉCANIQUE.
- JEUX ENTRE LES NOYAUX ET LES TUYAUX. À RÉMPLIR PAR L'EMPLOI D'ISOLANT MOUSSEUX D'APPLICATION PAR PULVÉRISATION.
- STRUCTURE EXISTANTE. À CONSERVER. FORER UN TROU DE NOYAU POUR LES TRAVAUX DE MÉCANIQUE. SE REPORTER À LA MÉCANIQUE. ENLEVER LE CARRELAGÉ DE PLAFOND INSONORISANT ET EXISTANT.
- COUPER LE CARRELAGÉ DE PLAFOND INSONORISANT ET EXISTANT ET L'AMÉNAGER AVEC UNE MOULURE ADDITIONNELLE DE CARRELAGÉ DE PLAFOND INSONORISANT.
- CLOISON SUSPENDUE. À REVÊTEMENT EN GYPSE DE 13 mm ET À OSSATURE À MONTANTS EN ACIER DE 64 mm. À 400 mm D'ENTRE AXES. À ATTACHER À LA STRUCTURE EXISTANTE. PROLONGER LE GYPSE DE 100 mm AU DELÀ DU CARRELAGÉ INSONORISANT DE PLAFOND EXISTANT ET COUPER LE TOUR DU SOUS-BAU EN ACIER À ÂME OUVERTE. À AMÉNAGER AVEC UN RAIL DE DÉFLEXION EN HAUT. À PRENDRE AFIN D'ASSORTIR LE TOUT AUX MURS EXISTANTS.
- ENLEVER ET SAUVEGARDER L'AFFICHAGE MURAL EXISTANT ET CE. AUX FINS DE MONTAGE DE LA CLOISON SUSPENDUE. À REMETTRE AU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE. POUR QU'IL S'OCCUPÉ DE SON RÈGLEMENT.
- ENLEVER ET SAUVEGARDER LA CONSTRUCTION DE TOITURE EXISTANTE ET CE. AUX FINS DE MONTAGE. SE REPORTER AU PLAN 21A100 AFIN DE RETROUVER LA PORTÉE DES TRAVAUX. PRÉVOIR 1 000 mm DE NOUVELLE TOITURE BITUMINEUSE MODIFIÉE ET À 2 ÉPAGES. À AMÉNAGER AVEC UN FEUILLEARD DE COUVRONNEMENT AUTOUR DE L'ABRI DE MÉCANIQUE.
- JOINT. À IMPERMÉABILISER EN DEUX PHASES ET CE. À LA PÉRIPHÉRIE DE LA PÉNÉTRATION DE MÉCANIQUE ET DU MUR EXISTANT. AFIN DE PRODUIRE DES OUVRAGES TOUT À FAIT HYDROFUGES. INJECTER DE L'ISOLANT MOUSSEUX AUTOUR DE LA PÉNÉTRATION ET CE. AVANT D'IMPERMÉABILISER LE TOUT.
- VERROU À PIED DE CLÔTURE. SE REPORTER AU DÉTAIL 6A300.
- PLAQUE INCLINÉE EN MÉTAL GALVANISÉ ET DE 460 mm SUR 300 mm. SERVANT D'APPUI POUR LE VERROU À PIED.
- PIÈCE D'ANCRAGE DE 16 mm DE DIAMÈTRE. À NOYER DANS UNE PROFONDEUR DE 300 mm.
- INTEAU ANGULAIRE EN ACIER. AU POINT D'ENLÈVEMENT DE LA BRIQUE. À ANCRER À LA TERRE CUITE EXISTANTE. SE REPORTER À LA CHARPENTE.
- SOLIN MURAL TRAVERSANT LE MUR ET AU BITUME RENFORCÉ. AVEC COLLE COUPE-VAPEUR. À CHEVAUCHER DANS UNE DISTANCE DE 300 mm.
- NOUVEAUX TROUS DE SAINTEMENT DANS LA BRIQUE EXISTANTE. À 600 mm D'ENTRE AXES.
- REMONTER LA BRIQUE SAUVEGARDÉE.
- CONNEXION STRUCTURELLE À L'EMPLACEMENT DE LA DALLE EXISTANTE. ENVELOPPER LA CONNEXION EN SE SERVANT D'UN COUPE-VAPEUR À AUTO-ADHÉRENCE À L'EMPLACEMENT DE LA FAÇADE DE LA BRIQUE. À CHEVAUCHER DANS UNE DISTANCE D'AU MOINS 300 mm PAR DESSUS LE COUPE-VAPEUR EXISTANT ET CE. AFIN D'ASSURER UN DRAINAGE POSITIF. PRÉVOIR UN PRODUIT D'IMPERMÉABILISATION ET L'AMÉNAGER AVEC UNE TIGE DE FOND À L'EMPLACEMENT DE LA BRIQUE DE FAÇADE. SE REPORTER À LA CHARPENTE.
- PLATE-BANDE. 75 mm DE PALLAS DÉCHOUÏETÉ ET 350 mm DE MÉLANGE DE SOL. À PLANTER. SCRAPPER LE FOND DE LA JARDINIÈRE ET CE. DANS UNE PROFONDEUR DE 50 mm. DÉTAIL TYPIQUE.
- POTEAU DE CLÔTURE. DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN FORAGE DE 100 mm DE DIAMÈTRE DANS LE BÉTON. À COULER SUR PLACE.

KEY PLAN PLAN CLÉ

révision	description	date
O4	DOCUMENT DE SOUMISSION	2014/12/10
O3	DOCUMENT À TRADUIRE	2014/11/18
O2	DOC. À 99%, À FAIRE RÉVISER.	2014/07/14
O1	DOC. À 66%, À FAIRE RÉVISER.	2014/05/30

A	B	C
A detail no. n° du détail	B location drawing no. n° de localisation	C drawing no. n° du dessin

project / projet

**555/601, RUE BOOTH
CHAUFFERIE
AUTONOME**

drawing / dessin

**555/601,
RUE BOOTH –
DÉTAILS**

designed	V.ALCAIDE	conçu
date		
drawn	N.CROSS	dessiné
date		
revised	N.CROSS	révisé
date		
approved	V.ALCAIDE	approuvé
date		
tender	C. CAMPBELL	soumission
PWC Project Manager	Administrateur de projets à TPC	
project no.	R.060128.002	n° du projet
drawing no.	A300	n° du dessin